

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit ProbeMet
Codes produit 20-3385-064
Numéro de FDS 1340874_A

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Laboratory Use Only
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Buehler
Adresse du fabricant 41 Waukegan Rd
Lake Bluff, IL 60044
www.buehler.com
Numéro de téléphone +1 847 295 6500
Adresse e-mail custserv@buehler.com

Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545
Americas: +1 760 476 3962 Asia Pacific: +1 760 476 3960
Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Europe: +1 760 476 3961

2. IDENTIFICATION DES DANGERS


Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement	Attention	
Mentions de danger Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires		
		
Aspect Cuivre	État physique Granuleux	Odeur Légère

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Intervention

Aucun(e)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Mentions de mise en garde - Stockage

Aucun(e)

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Interaction avec d'autres produits chimiques

Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No	Weight-%	Secret industriel
Copper	7440-50-8	40 - 60%	*
Silica, fused	60676-86-0	30 - 40%	*
Phenol, 4,4'-(1-methylethylidene)bis[2,6-dibromo-, polymer with (chloromethyl)oxirane and 4,4'-(1-methylethylidene)bis[phenol]	26265-08-7	10 - 15%	*
2,4,6-Tri(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	0 - 1%	*
Titanium dioxide	13463-67-7	0 - 0.5%	*
Carbon black	1333-86-4	0 - 0.5%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants

Sensation de brûlure. Toux et/ ou respiration sifflante.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Code incendie normalisé (Uniform Fire Code)	Irritant : Liquide Irritant : Solide
--	---

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
----------------------------------	---

Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
----------------------------	--

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
--------------------------------	---

Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
------------------------------	--

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Produits incompatibles Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Copper 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist TWA: 1 mg/m ³ dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ fume
Silica, fused 60676-86-0	-	(vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ respirable dust : (80)/(% SiO ₂) mg/m ³ TWA TWA: 20 mppcf	
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust(vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust	IDLH: 5000 mg/m ³
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres directives pour l'exposition Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992)

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de probabilité d'éclaboussures : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs.

Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtements à manches longues. Gants imperméables.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.
Mesures d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Granuleux	Odeur	Légère
Aspect	Cuivre	Odor Threshold	Aucune information disponible
Couleur	Aucune information disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
VOC Content (%)	Aucune donnée disponible
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents comburants forts. Bases fortes.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	= 1200 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	-
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Carbon black 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Érythème (rougeurs cutanées). Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation** Aucune information disponible.**Effets mutagènes** Aucune information disponible.**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Silica, fused 60676-86-0		Group 3		
Titanium dioxide 13463-67-7		Group 2B		X
Carbon black 1333-86-4	A3	Group 2B		X

*ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)**A3 - Cancérogène pour l'animal**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme**Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme**OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)**X - Présent***Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.**STOT - exposition unique** Système respiratoire.**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.**Toxicité chronique** Contient un cancérogène connu ou supposé. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie. Le dioxyde de titane a été classé comme cancérogène possible pour l'homme (Groupe 2B) par inhalation par le Centre international de recherche sur le cancer (IARC). Le noir de carbone a été classé comme cancérogène possible pour l'homme (Groupe 2B) par inhalation par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).**Effets sur certains organes cibles** Système respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal (GI). Rein. Foie. Système digestif.**Danger par aspiration** Aucune information disponible.**Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit****Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH****ETAmél (voie orale)**

62,100.00 mg/kg

ETAmél (voie cutanée)

66,240.00 mg/kg (ETA)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient une substance chimique classée comme grave polluant marin selon le Ministère des transports des États-Unis

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Copper 7440-50-8	96h EC50: 0.031 - 0.054 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: 0.0426 - 0.0535 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: 0.0068 - 0.0156 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 1.25 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 0.052 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 0.2 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: < 0.3 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 0.112 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: = 0.3 mg/L (Cyprinus carpio) 96h LC50: = 0.8 mg/L (Cyprinus carpio)		48h EC50: = 0.03 mg/L
Carbon black 1333-86-4				24h EC50: > 5600 mg/L

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Cette matière telle que livrée n'est pas un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261). Cette matière peut devenir un déchet dangereux lorsqu'elle est mélangée ou mise en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont effectués sur cette substance, ou si cette substance est transformée ou altérée de quelque autre façon. Consulter 40 CFR 261 pour déterminer si la substance altérée est un déchet dangereux. Consulter les réglementations locales, nationales ou internationales appropriées pour prendre connaissance des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	California Hazardous Waste
Copper 7440-50-8	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT, États-Unis</u> Nom d'expédition Classe de danger Polluant marin	NON RÉGLEMENTÉ NON REGULATED N/A Ce produit contient une substance chimique classée comme grave polluant marin selon le Ministère des transports des États-Unis
<u>TMD</u> Polluant marin	NON RÉGLEMENTÉ Ce produit contient une substance chimique classée comme grave polluant marin selon le TMD.
<u>MEX</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>OACI</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>IATA</u> Nom d'expédition	NON RÉGLEMENTÉ NON REGULATED
<u>IMDG/IMO</u> Polluant marin	NON RÉGLEMENTÉ Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin par l'IMDG/OMI Ce produit est un polluant marin selon les critères de l'IMDG/IMO
<u>RID</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>ADR</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>ADN</u>	NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL	Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	CAS No	Weight-%	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Copper - 7440-50-8	7440-50-8	40 - 60%	1.0

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	N°
Danger de dépressurisation soudaine	N°

Danger de réaction

N°

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Copper 7440-50-8		X	X	

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Copper 7440-50-8	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

This product contains the following Proposition 65 chemicals.

Nom chimique	Proposition californienne 65
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen
Carbon black - 1333-86-4	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Copper 7440-50-8	X	X	X	X	X
Silica, fused 60676-86-0	X	X			
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X		
Carbon black 1333-86-4	X	X	X		X

Réglementations internationales**Mexique****Valeurs limites d'exposition professionnelle nationales**

Component	Carcinogen Status	Limites d'exposition
Copper 7440-50-8 (40 - 60%)		Mexico: TWA= 1 mg/m ³ Mexico: TWA= 0.2 mg/m ³ Mexico: STEL= 2 mg/m ³
Silica, fused 60676-86-0 (30 - 40%)		Mexico: TWA= 3 mg/m ³ Mexico: TWA= 10 mg/m ³ Mexico: TWA= 0.1 mg/m ³
Titanium dioxide 13463-67-7 (0 - 0.5%)		Mexico: TWA= 10 mg/m ³ ; STEL= 20 mg/m ³
Carbon black 1333-86-4 (0 - 0.5%)		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³

Mexique - Valeurs limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

CANADA**Classe de danger SIMDUT**

Indéterminé(e)(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
HMIS	Dangers pour la santé 2 *	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Préparée par	Product Stewardship 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1-800-572-6501
Date d'émission	01-mars-2017
Date de révision	01-mars-2017
Remarque sur la révision	Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité